SRIAS Ile de France du 29 janvier 2021
Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Préfet SGAM,

En préambule, nous apportons notre soutien aux travailleurs de pôle emploi qui ont été victimes d'un acte d'une grande lâcheté. Dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique les situations d'accueil dans les services publics et les organismes de protection sociale sont particulièrement difficiles.

Les services publics et les organismes de protection sociale ne peuvent plus être des amortisseurs des politiques libérales et destructrices de l'emploi et de notre modèle social.
Lorsque des vies sont menacées nous ne pouvons accepter l'omerta du gouvernement et nous réclamons des mesures de protection adaptées pour l'ensemble des agents du service public et pour leurs usagés.

Pour ce qui nous réunit aujourd'hui :

Cette première assemblée plénière de 2021 nous donne l'occasion de faire des vœux et de souhaiter à chacun des membres de la SRIAS et plus largement aux bénéficiaires de l'action sociale interministérielle, tout d'abord la santé, mais aussi que nous puissions éradiquer définitivement cette pandémie de COVID 19. Nous pourrons alors construire le monde d'après et tirer les conséquences de l'appauvrissement de la population lié aux confinements et dont tous les indicateurs nous disent que nous arrivons à un million de foyers qui ont basculé dans la pauvreté.

Dans ce contexte la SRIAS Ile de France doit continuer de se moderniser, d'innover et d'apporter des réponses aux besoins des agents pour qui le travail est en pleine mutation.

Le télétravail qui s'est développé de façon exponentielle durant les confinements est probablement la première cause de modification dans la façon de vivre des travailleurs à l'avenir. Il est très probable que beaucoup d'agents conservent ce mode de vie professionnelle qui va générer des déménagements, des recherches de solution pour des places en crèche ou des accès à des activités loisirs et culturelles à partager en famille. Certains ménages parlent déjà de partir loin des grandes villes retrouver de la verdure, vivre au contact de la nature et ainsi moins polluer l'environnement en n'empruntant plus les transports en commun et leur voiture. L'immobilier étant aussi plus accessible financièrement en province.
La SRIAS devra tenir compte de ces nouveaux modèles économiques qui vont se développer dans les années à venir.

Nous avons déjà commencé à anticiper des solutions pour l'avenir, la crise sanitaire et le confinement nous y ont contraints. Les dispositifs mis en place par la SRIAS durant cette période le démontrent et en proposant un dispositif d'accès à la lecture par dématérialisation nous avons innové et remporté un vif succès.
L' accès à la Culture pour tous est largement mis à mal par la situation sanitaire puisque la majorité des lieux culturels sont fermés au public. De nombreux artistes innovent en proposant des versions dématérialisées de leur spectacle ou des visites virtuelles sont possibles dans les musées ou autres monuments nationaux. La SRIAS Ile de France pourrait mettre en place des collaborations avec différents acteurs de la Culture pour permettre que les agents de la fonction publique de l'État continuent de bénéficier d'une offre qui donne accès à des offres Culturelles facteur d'émancipation et d'évasion dans le contexte particulièrement anxiogène que nous vivons.

Nous devons en revanche garder à l'esprit que l' Ile de France est une région ou de nombreuses zones blanches sont présentes et trouver un moyen d'aller vers ces habitants qui ne doivent pas vivre la discrimination liée à leur lieu d'habitation en étant exclu de toutes les formes d'aides ou d'accompagnements générées pas la SRIAS.

Beaucoup de nos collègues n'ont pas pu partir en vacances cet été et n'ont même pas pu offrir des vacances à leurs enfants. Les mesures liées à la crise sanitaire ne sont pas les seules responsables c' est ce que l'on voudrait nous faire croire. Il s'agit pour beaucoup de raison économique de nombreuses familles ayant subi une diminution de leur quotient familial.
C'est pourquoi la CGT continue de revendiquer que toutes les prestations d'action sociale soient exclues de tout assujettissement , puisqu'elles ne sont ni un avantage en nature, ni un complément de rémunération. Nous exigeons et nous nous battrons pour obtenir la sécurisation fiscale, législative et financière de l'action sociale interministérielle.

A l'instar de nos camarades du CIAS nous ne pouvons pas attendre la sortie de la crise sanitaire pour anticiper l' utilisation de l'ensemble des crédits alloués à l'action sociale qui sont sous consommés tous les ans et qui doivent faire l'objet d'une ambition affichée de revaloriser par exemple la PIM mais aussi éviter le décalage et le décrochage de certaines prestations qui ne sont plus en adéquation avec les demandes d'aide des agents de la fonction publique de l'état.

Enfin et ce sera un sujet majeur en 2021 la préservation des RIA qui doivent faire l'objet d'une cartographie élaborée dans chaque région. Les présidents de SRIAS doivent rencontrer les responsables de RIA en ce début d'année.

Au sein de la SRIAS Ile de France,

Le choix de désigner un correspondant handicap et que ce dernier puisse accompagner les différentes thématiques abordées dans les différentes commissions spécialisées doit permettre d'adapter des projets nouveaux à ces agents souvent exclus des dispositifs de la SRIAS à cause de leur handicap. Nous nous réjouissons que des projets aient déjà été à leurs termes et profitent dès à présent à cette population trop longtemps exclue des politiques participatives d'action sociale.
Pour la CGT il est important que les agents en situation de handicap soient informés et que les logiciels ou autres applications numériques soient adaptés aux déficients visuels il faut contraindre les employeurs publics ou autres ministères à mettre tout en œuvre pour faire connaître ces dispositifs.

Plus que jamais nous devons nous battre pour maintenir et promouvoir une action sociale de qualité, la CGT y sera attentive et continuera de se battre pour que le plus grand nombre puissent en bénéficier. Que ce soit la politique du logement, des attributions de berceaux, l'accès à des activités culturelles ou des loisirs, l'attribution de chèques vacances ou de coupons sports et bien sur l'accès à une restauration collective nous serons présents plus que jamais en 2021 pour nous assurer que tous les agents de la fonction publique puissent en bénéficier quel que soit leur lieu de travail dans un souci d'égalité de traitement et dans la transparence.

SBL //Paris le 13 janvier 2021